

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-161 du 14 Juin 1980

chargeant le Camarade GUEZODJE Vincent
Ministre de l'Intérieur et de la
Sécurité Publique de l'intérim du
Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre
de l'Industrie, des Mines et de
l'Energie pour compter du 16 Juin 1980

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er - Pour compter du 16 Juin 1980, le Camarade GUEZODJE
Vincent, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique,
assurera l'intérim du Ministre de l'Industrie des Mines et de
l'Energie, pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 14 Juin 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MIME-MISP 6
Autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT 1
ONEPI-Gde. Chanc. 2 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1 JORPB 1.-